

Insee Analyses

Rhône-Alpes



N° 22

Février 2015

Précarité dans le Grand Lyon : vers une réduction mais plus de concentration

La richesse de l'agglomération de Lyon cache de fortes inégalités entre des quartiers aisés et des quartiers défavorisés. La précarité reste concentrée à l'est et au sud de Lyon. Les communes de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Saint-Fons concentrent une précarité très importante qui touche l'ensemble de leurs territoires à différents degrés. La mise en œuvre de politiques de rénovation urbaine a parfois permis d'accroître la mixité sociale, notamment à la Duchère ou à Meyzieu.

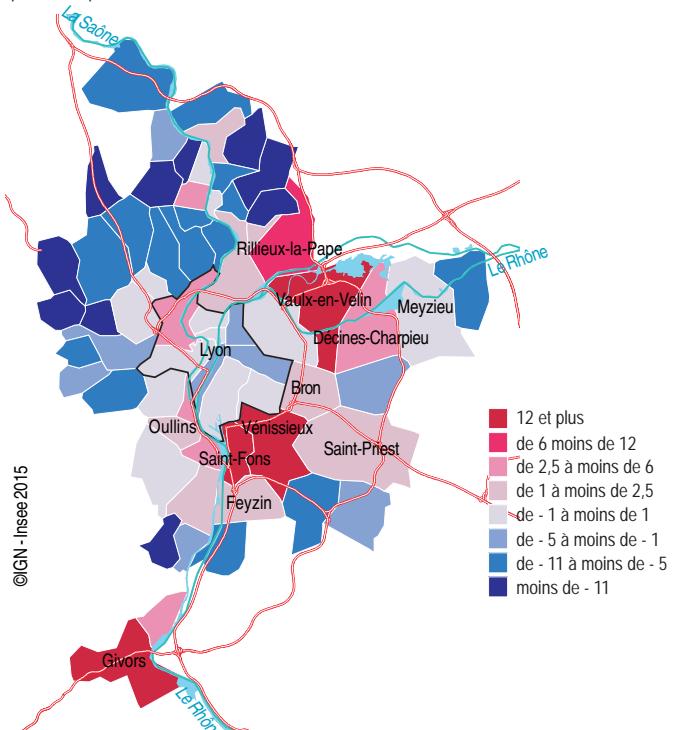
Élise Bernert, Axel Gilbert (Insee)

Une grande agglomération avec de fortes disparités

L'agglomération de Lyon, avec 1 320 000 habitants, est la deuxième plus grande intercommunalité de France. Capitale de région, Lyon concentre de nombreuses fonctions métropolitaines et des activités fortement créatrices de valeur ajoutée. Ainsi, le revenu net imposable médian annuel par unité de consommation est de 19 800 euros en 2010, supérieur à la médiane nationale. Cette situation favorable cache pourtant de grandes disparités au sein de l'agglomération. On trouve dans le Grand Lyon aussi bien des populations très aisées que des populations en grande précarité. Il y a, en proportion, plus de ménages en difficulté dans le Grand Lyon que dans l'agglomération grenobloise. Près d'un ménage sur cinq est à bas revenus, soit 110 000 ménages. 24 300 jeunes de 15 à 24 ans sont inactifs ou au chômage, soit 12 % de leur tranche d'âge. Plus d'un quart des allocataires de la CAF et leur famille (soit 58 600 familles) sont

1 Quatre communes concentrent les populations précaires

Score global de précarité par commune



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

GRAND LYON
la métropole

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

SAINT-ETIENNE
métropole
commune d'urbanisation

Insee

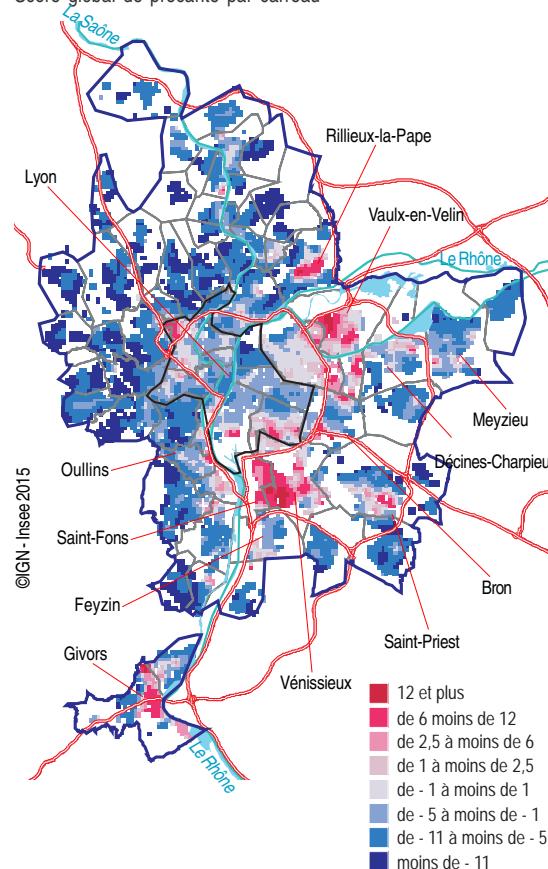
dépendants à plus de 50 % de ces allocations.

Les communes les plus précaires restent celles de premières couronnes de l'est et du sud

Les ménages en situation de précarité ne sont pas uniformément répartis dans les 59 communes de l'agglomération. Si quelques unes présentent une réelle mixité sociale, la majorité d'entre elles sont marquées socialement, avec des populations plus précaires ou au contraire plus aisées. La mixité sociale est bien présente dans la commune de Lyon, à l'exception du 9^e arrondissement où la population est globalement plus précaire. À l'inverse les 2^e, 3^e et 6^e arrondissements ont des populations plus aisées. Les communes où les populations sont les plus précaires restent principalement celles de premières couronnes de l'est et du sud lyonnais, en lien, entre autres, avec la forte concentration de logements sociaux que l'on y trouve. Les populations des communes de l'ouest lyonnais sont le moins touchées par la précarité sociale. Globalement, les communes où la population cumule toutes les formes de précarité sont Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, Vénissieux et Givors, et dans une moindre mesure Rillieux-la-Pape.

2 Les espaces de précarité sont principalement à l'est de Lyon

Score global de précarité par carreau



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Vénissieux : les communes les plus touchées par la précarité

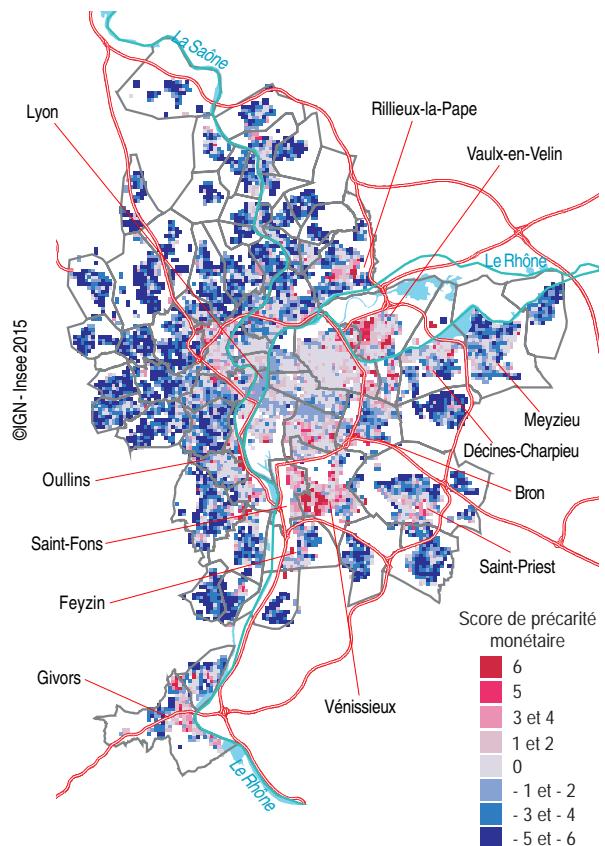
Les caractéristiques de Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Vénissieux sont proches en termes de précarité. Elles cumulent une forte précarité monétaire, de l'emploi et des fragilités familiales liées principalement à de bas revenus. La commune de Saint-Fons se démarque avec un taux de personnes âgées seules plus important que la moyenne de l'agglomération. À Vaulx-en-Velin, deux ménages sur cinq sont en dessous du seuil de bas revenus, soit plus du double de la moyenne de l'agglomération. Dans ces trois communes, plus d'un tiers des familles allocataires CAF voient leurs ressources dépendre à plus de 50 % des allocations familiales ; 23 % des jeunes de 15 à 24 ans sont inactifs et plus d'une

famille sur deux de 3 enfants ou plus est à bas revenus. Ce sont les trois dernières communes de l'agglomération pour au moins sept des onze indicateurs de l'analyse. Dans ces communes, où se concentrent toutes les formes d'habitat très social, se pose la question du renouvellement urbain qui permettrait d'attirer les classes moyennes.

À Givors, la pauvreté monétaire existe mais elle est moins intense que dans les communes populaires de l'est lyonnais. En revanche, la précarité de l'emploi y est importante. Givors est dans une situation différente de par sa position géographique, loin du centre de l'agglomération. Ancienne ville industrielle, elle n'a pas achevé sa reconversion. Plus d'un jeune de 15 à 24 ans sur cinq est sans emploi. Plus de deux chômeurs sur cinq inscrits à Pôle emploi sont à basse qualification. Les fragilités familiales sont ici les plus marquées, avec un cumul sur les couples avec enfants et sur les personnes âgées isolées. Enfin, la commune de Rillieux-la-Pape connaît aussi une précarité importante : monétaire, de l'emploi et de fragilités familiales

3 La précarité monétaire est concentrée

Score de précarité monétaire par carreau



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

liées principalement aux couples avec enfants ; mais, dans ce cas, ces situations ne sont pas généralisées à l'ensemble de la commune.

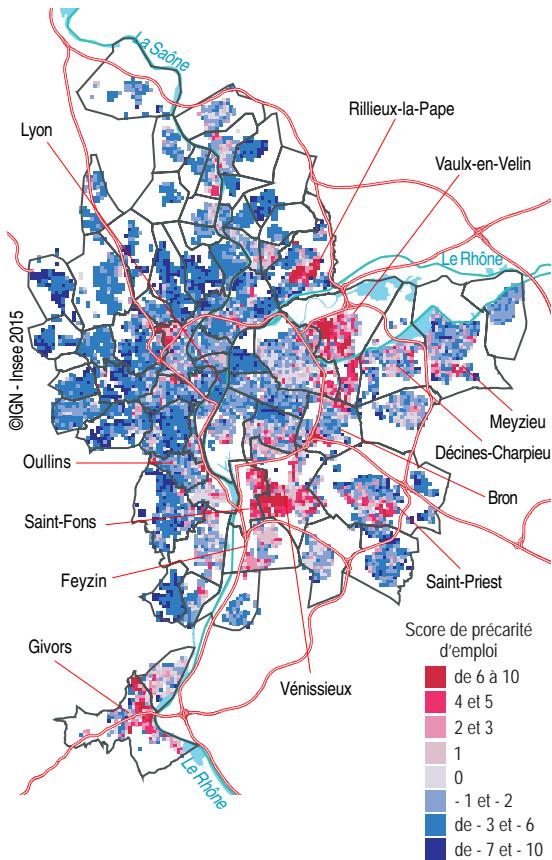
Vénissieux, Saint-Fons, Givors et Rillieux-la-Pape : des communes plus en difficulté qu'il y a cinq ans

La comparaison entre l'étude réalisée en septembre 2010 (voir "Pour en savoir plus") et des données récentes comparables, montre que la situation de Vaulx-en-Velin semble rester stable avec un score maximum. Or, même si les indicateurs restent atypiques et élevés par rapport à l'ensemble de l'agglomération, plusieurs d'entre eux se sont améliorés : la part des familles à bas revenus est passée de 58,5 % en 2006 à 55,0 % en 2012. La part des personnes couvertes par la CMUC est passée de 21,1 % en 2007 à 17,4 % en 2012. Au regard du score global, la situation de Vénissieux, Saint-Fons, Givors et Rillieux-la-Pape s'est en revanche dégradée.

Ce constat est confirmé par les différents indicateurs. Ils font par exemple ressortir, pour ces quatre communes, une part plus importante de personnes dépendantes à plus de 50 % des prestations sociales. À l'inverse, la situation du 1^{er} et du 9^e arrondissement de Lyon semble s'améliorer.

4 La précarité de l'emploi, de Givors à Rillieux

Score de précarité de l'emploi par carreau



Sources : Insee - Recensement de la population 2009, Pôle emploi 2011, Revenus fiscaux 2011, CAF 2012

Une réalité plus complexe à l'infra-communal

Ces constats communaux cachent bien évidemment des réalités plus diverses au sein même des communes ; elles peuvent être appréhendées avec une analyse infra-communale. Par exemple, la commune de Bron ressort comme ayant une population précaire mais de façon moins intense que les communes citées précédemment. En réalité, l'examen zone par zone (selon les données carroyées) fait ressortir deux quartiers en grande précarité : Parilly-les UC au sud et Terraillon au nord, dans la continuité des quartiers fragiles de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne. Le centre-ville de Bron est composé quant à lui d'une population plus aisée.

Deux fortes zones de précarité autour de Vaulx-en-Velin et Vénissieux-Saint-Fons

D'une façon générale, les quartiers ressortant comme précaires à l'infra-communal sont principalement les quartiers où l'on retrouve de fortes concentrations de logements sociaux. De même, ces quartiers recouvrent largement les quartiers de la politique de la ville. Cependant, les indicateurs de la présente étude sont plus nombreux que ceux utilisés pour définir les nouveaux quartiers de la politique de la ville et des zones plus étendues ressortent.

Trois communes se détachent car, même à l'infra-communal, presque la totalité de leurs quartiers sont touchés par la précarité. Il s'agit de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Saint-Fons. À Vaulx-en-Velin, on distingue une zone composée de Vaulx-en-Velin nord et de Villeurbanne Saint-Jean-les Bœufs et Vaulx-en-Velin sud qui s'étend jusqu'à Bron, Terraillon, les Brosses et Bel Air à Villeurbanne. Dans le prolongement de ces deux zones, un axe ouest-est de précarité plus réduit se distingue à Décines-Charpieu (les Sablons, le Prainet) et à Meyzieu (le Mathiolan, les Plantées). À Vénissieux, on distingue le plateau des Minguettes, qui jouxte les Clochettes à Saint-Fons, et Vénissieux nord qui est dans un axe plus global ouest-est allant de Lyon 7^e (Gerland) en passant par Lyon 8^e (les États-Unis, le Moulin à Vent, Mermoz) et finissant à Bron (Parilly-les UC). Sur la rive droite du Rhône, un deuxième axe nord-sud se dessine, qui

(Villeurbanne), Bel Air (Saint-Priest), Parilly-les UC (Bron), les Vernes et le centre (Givors), Vallon Jayon (Grigny), la Saulaie (Oullins), le Champlong (Saint-Genis-Laval), Yvours (Irigny), Haute-Roche (Pierre-Bénite), Mermoz et les États-Unis (Lyon 8^e), Saint-Clair (Caluire-et-Cuire) et Le Prainet (Décines-Charpieu).

La précarité d'emploi s'étend autour des quartiers touchés par la précarité monétaire. Ainsi, l'ensemble des communes de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux ou de Saint-Fons sont touchées par ce type de précarité. Ce constat pose la question de l'accès à l'emploi pour les habitants de communes moins attractives. Des quartiers plus

Méthode utilisée

Cette étude vise à identifier des espaces de concentration de précarité au sein d'une agglomération en s'affranchissant des découpages existants (périmètres communaux, Iris, quartiers de la politique de la ville). Son objectif n'est pas de délimiter des périmètres précis. Les trois principales agglomérations de Rhône-Alpes (Lyon, Saint-Étienne et Grenoble) sont traitées simultanément selon la même méthode.

1. Mobilisation de données statistiques

localisées à l'adresse. Ces données sont agrégées sur une grille de carreaux de 200 m sur 200 m. Cette méthode permet de mettre en évidence les zones où les caractéristiques étudiées sont plus ou moins présentes.

2. Synthétisation des onze indicateurs retenus, afin d'identifier les espaces

cumulant les indices de précarité. Un calcul est effectué pour chaque carreau en affectant un score pour chaque indicateur puis en additionnant les valeurs observées : de + 2 (très forte présence de la population étudiée) à - 2 (très faible présence). Ainsi, plus le total est élevé pour un carreau, plus les signes de précarité sont nombreux.

3. Cartographie de cet indicateur composite de précarité par carreau afin de visualiser les espaces de précarité, avec une déclinaison par thème : précarité monétaire, précarité liée à l'emploi et familles en difficulté.

Les calculs, pour définir la "forte" ou "faible" présence, sont effectués par rapport à la moyenne des communes de l'agglomération. De ce fait, certaines communes ou certains quartiers ne sont concernés par aucun espace de précarité identifié, ce qui ne signifie pas pour autant que les disparités sociales n'existent pas. Par ailleurs, la méthode ne prend pas en compte les personnes sans logement, qui par définition ne peuvent pas être localisées.

Onze indicateurs retenus pour caractériser la précarité dans les carreaux

Quatre sources sont mobilisées dans cette étude : les données du Recensement de la population (RP 2009), des caisses d'allocations familiales (CAF 2012), de Pôle emploi (Pôle emploi 2011) et des revenus fiscaux localisés (RFL 2011). Pour les données CAF, les étudiants et les personnes de plus de 65 ans n'ont pas été pris en compte lors de l'utilisation du champ "revenu".

Le score composite est constitué de 3 sous-thèmes dont chacun contribue pour un tiers au score final. Le score final est compris entre - 18 et + 18.

Précariété monétaire :

- Part des ménages vivant sous le seuil de bas revenus (le revenu médian par unité de consommation est fixé à 982 euros en 2011 - RFL 2011),
- Part des allocataires CAF touchant un minimum social (RSA socle ou AAH - CAF 2012),
- Part des ménages dépendant à plus de 50 % des aides sociales (champ revenu - CAF 2012).

Précariété liée à l'emploi :

- Part des actifs ayant un emploi sans diplôme (RP 2009),
- Part des jeunes de 15 à 24 ans inactifs ou chômeurs (RP 2009),
- Part des chômeurs de catégorie A parmi les actifs du RP (Pôle emploi 2011 et RP 2009),
- Part des chômeurs à basse qualification (Pôle emploi 2011),
- Part des chômeurs de plus d'un an (Pôle emploi 2011).

Fragilités familiales :

- Part des ménages constitués d'une personne seule de 75 ans et plus (RP 2009),
- Part des familles monoparentales (RP 2009),
- Part des familles à bas revenu ayant 3 enfants et plus (champ revenu - CAF 2012).

La précarité dans les trois grandes agglomérations de Rhône-Alpes

Saint-Étienne Métropole est en situation de précarité plus grande que les deux autres agglomérations. Le Grand Lyon est dans une situation intermédiaire. Grenoble-Alpes Métropole est dans une situation plus favorable.

Sur 11 indicateurs retenus pour calculer le score, l'agglomération de Saint-Étienne est en situation plus défavorable sur 9 d'entre eux. Inversement, Grenoble compte les plus faibles taux de chômage ou de pauvreté. Toutefois, c'est dans le Grand Lyon qu'on compte la plus forte proportion de jeunes de 15 à 24 ans inactifs.

Cette situation générale cache des disparités au niveau des communes, plus importantes dans le Grand Lyon. Quatre des communes les plus en difficulté sont dans l'agglomération de Lyon : Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, Vénissieux et Givors. La Ricamarie et Échirolles (respectivement banlieues de Saint-Étienne et de Grenoble) concentrent également les difficultés économiques et sociales.

éloignés du centre sont également plus touchés : le Mathiolan (Meyzieu) et la commune de Givors.

Les trois formes identifiées de fragilités familiales ne se rencontrent en général pas dans les mêmes quartiers. Les familles nombreuses à bas revenus sont principalement concentrées dans les quartiers d'habitat social ; c'est le cas aussi, à un

5 Une situation de plus grande précarité à Saint-Étienne

11 indicateurs concernant la précarité

	Lyon	Grenoble	Saint-Étienne
Précariété monétaire			
Indicateur 1 : Part des ménages vivant sous le seuil de bas revenus (Source : RFL 2011)	19,7	18,3	23,5
Indicateur 2 : Part des allocataires CAF touchant un minimum social (Source : CAF 2012)	18,3	17,4	22,7
Indicateur 3 : Part des ménages dépendant à plus de 50 % des aides sociales (Source : CAF 2012)	26,8	25,6	28,8
Précariété liée à l'emploi			
Indicateur 4 : Part des actifs ayant un emploi sans diplôme (Source : RP 2009)	10,9	10,7	12,7
Indicateur 5 : Part des jeunes de 15-24 ans inactifs ou chômeurs (Source : RP 2009)	11,8	10,3	8,3
Indicateur 6 : Part des chômeurs de catégorie A parmi les actifs du RP (Source : Pôle emploi 2011 et RP 2009)	10,4	8,9	11,5
Indicateur 7 : Part des chômeurs à basse qualification parmi les chômeurs (Source : Pôle emploi 2011)	27,6	27,7	34,9
Indicateur 8 : Part des chômeurs de plus d'un an parmi les chômeurs (Source : Pôle emploi 2011)	34,9	33,4	39,5
Fragilités familiales			
Indicateur 9 : Part des ménages constitués d'une personne de 75 ans et plus vivant seule (Source : RP 2009)	7,3	7,4	9,8
Indicateur 10 : Part des familles monoparentales (Source : RP 2009)	8,9	8,7	8,3
Indicateur 11 : Part des familles à bas revenu ayant 3 enfants et plus (Source : CAF 2012)	34,7	31,5	39,3

degré moindre, des familles monoparentales. En revanche, les personnes âgées isolées sont plutôt présentes dans les centres et à l'ouest de Lyon. Ce n'est que dans la commune de Givors que ces trois formes de précarité familiale sont réunies, dans le centre de la ville.

À indicateurs comparables, la situation de nombreux quartiers a évolué plutôt

positivement. La politique de renouvellement urbain entreprise dans certains quartiers a porté ses fruits, notamment à la Duchère (Lyon 9^e), aux Plantées et au Mathiolan à Meyzieu. Les poches de précarité de Lyon disparaissent ou se réduisent. ■

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- "Grenoble-Alpes Métropole : des signes de précarité urbaine dans les plus grandes communes" Insee Rhône-Alpes, *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 21, février 2015
- "Saint-Étienne Métropole : la précarité concentrée dans les centres villes", Insee Rhône-Alpes, *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 20, février 2015
- "Rhône-Alpes : de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 178, octobre 2012
- "Grand Lyon : la précarité reste concentrée à l'est de l'agglomération", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 130, septembre 2010

